



TPS-II



Transpalette peseur TPS-II - Loi SOLAS

Transpalette peseur Milliot avec imprimante

Transpalette peseur TPS-II
Portée : 2000 kg - Précision : 1 kg - Specificite : avec vignette et imprimante

Transpalette peseur à usage homologué avec impression de ticket, conforme à la nouvelle **réglementation SOLAS**. Equipé de 4 capteurs étanches, d'un indicateur avec imprimante il vous permet de peser rapidement votre chargement avec une portée maximale de 2T et une précision de 1 kg dans sa version homologuée.

Il est prévu pour un usage intensif et dispose surtout d'un très bon niveau de protection de son indicateur. Il est à la fois précis et rapide pour faciliter et fluidifier les opérations de pesées. Il propose un fonctionnement sur batterie avec une autonomie de 60 heures.





Le Transpalette Peseur TPS II Loi SOLAS est une solution innovante conçue pour simplifier et optimiser le processus de pesage dans les environnements professionnels. Doté d'une technologie avancée et conforme à la norme SOLAS, ce transpalette offre une précision exceptionnelle tout en offrant une grande facilité d'utilisation.

Caractéristiques clés :

1.

Pesage Intégré : Équipé d'un système de pesage intégré, ce transpalette permet de peser les charges avec précision pendant les opérations de manutention, éliminant ainsi le besoin d'une balance externe.

2.

Conformité à la Loi SOLAS : Répondant aux normes de la Loi SOLAS, ce transpalette peseur est idéal pour les applications liées à la sécurité maritime, garantissant la conformité aux exigences réglementaires.

3.

Facilité d'Utilisation : L'interface conviviale facilite la manipulation et la lecture des données de pesage. Les opérateurs peuvent rapidement obtenir des résultats précis sans interrompre leurs tâches.

4.

Robustesse et Durabilité : Construit avec des matériaux de haute qualité, ce transpalette peseur est robuste et durable, adapté à une utilisation intensive dans des environnements professionnels exigeants.

5.

Batterie Rechargeable : La batterie rechargeable assure une autonomie suffisante pour une utilisation prolongée, réduisant ainsi les interruptions et augmentant l'efficacité opérationnelle.

6.

Écran LCD Rétroéclairé : L'écran LCD rétroéclairé facilite la lecture des données même dans des conditions de faible luminosité, assurant une visibilité optimale à tout moment.

Que vous soyez dans l'industrie maritime, logistique ou tout autre secteur nécessitant un pesage précis, le Transpalette Peseur TPS II Loi SOLAS est un outil fiable et performant, offrant une solution complète pour vos besoins de manutention et de pesage. Investissez dans la qualité et la conformité avec ce transpalette peseur polyvalent.

Caractéristiques techniques

Famille	Balance industrielle
Catégorie	Transpalette peseur
Secteur	Industrie, Logistique
Applications	Industrie, Logistique
Réglementation	SOLAS
Vignette et carnet metrologique	M
Classe	III
Etalonnage	UR:declaration conformité UI:certificat fourni/option
Calibration interne/externe	Externe
Batterie	de série
Durée de la batterie	60 heures
Transformateur	Externe
Clavier	7 touches
Ecran	LCD rétro-éclairé
Taille des chiffres (mm)	52
Matière du boîtier	acier peint
Matière du plateau	acier peint
Plateau dimensions	U 550x1150 mm
Matière des capteurs	aluminium



Imprimante	de série
Précision de lecture	500 g à 1 kg
Unités possibles	kg
Temps de stabilisation	1 s
Pesage	oui
Brut/net/tare	oui
RAZ	oui
Totalisation	oui
Charge minimum	20 kg
Température opératoire	-10 à +40°
charge maximum	2 t
Poids à l'expédition	160 kg
Garantie *	1 an, retour atelier
Délai d'expédition	1 semaine

Versions

Référence	Portée maximum	Précision
TPS-II-2T-1+M	2000 kg	1 kg

Accessoires

CE	<p><u>Certificat d'étalonnage</u></p> <p><i>Attention :</i> un certificat d'étalonnage n'est pas une vignette de métrologie légale. <i>C'est un document attestant du contrôle et de l'exactitude du matériel, notamment pour utilisation en matière de contrôle interne ou de process qualité.</i></p> <p>Certificat d'étalonnage</p>	
----	---	--

Le produit et les promotions qui y sont attachées sont modifiables sans préavis. Contactez-nous.